ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)
https://perspectivesplurielles.net/

Perspectives PLURIELLES

Revue scientifique

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

N°3 – Août 2026

TOME II – SÉRIE 1

Sciences Humaines et Sociales

Éditeur :

UFR Communication et Société

Université Alassane Ouattara

(Côte d'Ivoire)

PERSPECTIVES PLURIELLES

Tome II — Série 1
(Sciences Humaines et Sociales)
Territoires, sociétés et développement

N°3 — Août 2026

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01
Contact : +225 0757504341
https://perspectivesplurielles.net/
revueperspectivesplurielles@gmail.com

RÉFÉRENCEMENT ET INDEXATION

Scientific Journal Impact Factor

TOGETHER WE REACH THE GOAL

https://sjifactor.com/passport.php?id=24999

SJIFactor

Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Perspectives Plurielles
(ISSN: 3105-8485 (E) / 3105-8493 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 5.147

SJIF (A division of InnoSpace)

SJIFactor Project Manager
International Advisory Services
INNOSPACE INTERNATIONAL

SJIFactor Project

HAL science ouverte	https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502
ISSN INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER INTERNATIONAL CENTRE	https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485

ÉDITORIAL

Ce troisième numéro de *Perspectives Plurielles* prolonge la dynamique éditoriale amorcée en décembre 2025 et confirme la vitalité d'un projet scientifique pluridisciplinaire désormais solidement établi. L'ampleur des contributions reçues, la diversité des laboratoires et des institutions représentés, ainsi que l'exigence maintenue de l'évaluation par les pairs ont conduit le comité de rédaction à reconduire, en l'approfondissant, le choix opéré lors de la précédente livraison : le numéro paraît en deux tomes, le second se déployant lui-même en deux séries. Cette architecture respecte l'identité de chaque grand champ disciplinaire tout en préservant l'unité d'un projet résolument intégratif.

Le Tome I rassemble les travaux relevant des Arts, Lettres et Langues : littératures africaine, francophone, hispanique et anglophone, sémiotique, sociolinguistique et analyse du discours, didactique des langues, lexicologie et terminologie, études culturelles et postcoloniales. Le Tome II, consacré aux Sciences Humaines et Sociales, se déploie en deux séries. La série 1, « Territoires, sociétés et développement », réunit les recherches en géographie humaine et physique, en aménagement du territoire, en sociologie, en économie et en développement. La série 2, « Savoirs, éducation et représentations », accueille les sciences de l'éducation, la psychologie, les sciences de la communication, la philosophie, l'histoire, l'anthropologie et les études culturelles.

La diversité des terrains étudiés : Côte d'Ivoire, Sénégal, Bénin, Burkina Faso, Mali, Togo, Guinée, Niger, Cameroun, Gabon, République du Congo et République démocratique du Congo, illustre la portée continentale de cette livraison. Plusieurs lignes de force s'en dégagent : la résilience environnementale et sanitaire des territoires, les recompositions urbaines et foncières, la gouvernance des ressources naturelles et des biens communs, l'inscription du numérique dans les pratiques sociales et politiques, les transformations des systèmes éducatifs, ainsi que la place des savoirs endogènes dans la régulation des sociétés contemporaines.

Le comité de rédaction adresse sa profonde reconnaissance aux auteurs, aux évaluateurs et au comité scientifique, ainsi qu'à l'UFR Communication et Société de l'Université Alassane Ouattara, partenaire fidèle de cette aventure. Que ce numéro confirme Perspectives Plurielles comme un espace de référence où s'élaborent, en dialogue, des savoirs ouverts sur les sociétés contemporaines et leurs mutations.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication :
M. Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

Secrétariat de rédaction

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann Michel, Université Alassane Ouattara
Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi Michael, Université Alassane Ouattara
Dr (MC) KOUAMÉ Koaténin, Université Alassane Ouattara
Dr KONAN Aya Suzanne, Université Alassane Ouattara
Dr AKABLAH Tchoumou Léopold, Université Alassane Ouattara
Dr Kouamé Alain SARAKA, Université Alassane Ouattara
Dr Kanhoun Baudelaire KOUAME, Université Alassane Ouattara
Dr Kouakou Camille GOLI, Université Alassane Ouattara

Comité Scientifique et de Lecture :

Prof. Lazare Marcelin POAME, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Pierre KAMDEM, Université de Poitiers, France ;
Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël OURA, Université Alassane Ouattara-CRD, Côte d'Ivoire ;
Prof. Atta Jacob BRINDOUMI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. SOW Ndioro, Université Gaston Berger, Sénégal ;
Prof. Fabio VITI, Université Aix-Marseille, France ;
Prof. François LAMBOTTE, Université Catholique de Louvain, Belgique
Prof. Konan Arsène KANGA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Kacou GOA, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;
Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
Prof. Eveno Emmanuel, Université Toulouse Jean-Jaurès, France ;
Prof. Kouakou Désiré M'BRAH, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
Prof. Göbel Christof, Universidad Autónoma Metropolitana de Mexico, Mexique ;
Dr (MC) Kouassi Ernest YAO, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Jean Joêl BAHI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Koffi Syntor KONAN, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Ehua Manzan Monique BEIRA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

SOMMAIRE

Géographie, environnement et aménagement du territoire

KROUBA Gagaho Débora Isabelle

1. Cartographie des zones à risque de bilharziose urinaire par télédétection et SIG dans la région du Lôh-Djiboua (Centre-Ouest ivoirien) 1-15

KOUADIO Datté Anderson et FROUMAN Ouattarra Bourahima

2. Mobilité transfrontalière et échanges informels dans les espaces frontaliers ivoiro-ghanéens : dynamiques spatiales et enjeux de régulation 16-32

GUEDE One Enoc

3. Territoires des confrontations du bloc américano-israélien contre l'Iran et défis de résolution des tensions 33-46

FAYE Cheikh Ahmed Tidiane

4. Influence des aménagements anthropiques sur l'évolution du trait de côte dans la baie de Dakar : analyse morphodynamique de la plage de Bel Air (2019-2024).....47-63

Kouablan N'GUESSAN et Kadjo Simplice Antonio KOUAME

5. Croissance démographique et problématique du logement à Yamoussoukro : la contribution des villages intégrés à la ville dans l'offre foncière et immobilière 64-86

Kopeh Jean-Louis ASSI

6. Le district de Sassandra-Marahoué face à la dégradation de ses terres : une analyse géospatiale avec l'outil Trends.Earth.....87-104

Donatien AMOUSSOU, Djafarou ABDOULAYE et Mouïbatou TOURARE ALI

7. Facteurs déterminants de la dynamique des plantations de palmier à huile dans la commune d'Athiémé au Sud-Bénin.....105-124

Macoura Fatime Diawala KONE et Yao Jean Julius KOFFI

8. Niveau d'offre des ressources dans les structures sanitaires dites « médico-scolaires » dans la ville de Bouaké 125-143

Gonkanou Marius ZRAN et Bi Tiécoura Jean Arnaud Jaurès IRIE

9. Commercialisation des produits halieutiques et diversification des moyens d'existence des femmes rurales à l'Ouest de la Côte d'Ivoire dans le département de Zouan-Hounien.....144-158

Marius MASSALA MBINDZOUKOU, Bruno NKOUMAKALI et Luckin OBIANG OBIANG

10. Occupation du sol et identification des cultures agricoles à partir des algorithmes d'apprentissage automatique.....159-175

Daniel GOMIS, Baba SEYE, Mamadou DIOP et Mouhamadou Bassirou DIALLO

11. Perceptions des pêcheurs sur les interactions entre les oiseaux et la pêche : entre indicateurs, dynamique et menaces. Cas des quais de pêche de Yoff, Ouakam et Ngor (Dakar, Sénégal) 176-189

N'Guessan Fabrice YAO et Bi Tchan André DOHO

12. Gouvernance urbaine et dynamique des modes de mobilité informels de desserte des quartiers Andokoi 3 et Sagbé Nord (commune d'Abobo, Côte d'Ivoire) 190-204

Yaya DIALLO et Issa MBALLO

13. Accès à l'eau potable et résilience des populations dans la périphérie Est de la ville de Kolda (Sud-Sénégal) 205-220

MPEA ESSIE Princil et LONDESSOKO DOKONDA Rolchy Gonalth

14. Accès à l'électricité et dynamique sociale des villes secondaires du département de la Cuvette (République du Congo) 221-236

N'GUESSAN Kouakou Firmain

15. Gouverner l'espace partagé : divagation des animaux et tensions urbaines à San Pedro (Côte d'Ivoire).....237-254

YAO Konan Bérenger, KAKOU Ehounou Olivier et ASSUÉ Yao Jean-Aimé

16. Crise du personnel enseignant et performance scolaire : le cas de l'Inspection de Raviart en Côte d'Ivoire.....255-272

Moussa COULIBALY, Nafolo Drissa YEO et Mohamed Zanga OUATTARA

17. Insalubrité, révélateur de dégradation de l'environnement et risques sanitaires au quartier Dioulabougou dans la ville de Zuénoula.....273-290

ADOMON Abodou Athanase et OUIZAN Bi Zalié Privat

18. Gouvernance locale et participation citoyenne en Côte d'Ivoire : le paradoxe d'une implication citoyenne à Soubré 291-307

Marguerite KASSOGUE et Moussa dit Martin TESSOUGUE

19. Commerce et abattage de volailles sur les marchés, en commune V, du district de Bamako (Mali).....308-326

DIOMANDE Soualiho, SORO Zié Gédéon et DJETE Kousso Débora

20. Le modèle AVCD à l'épreuve de la conservation durable dans l'Ouest ivoirien : défis et perspectives pour les parcs nationaux du mont Sangbé et du mont Péko 327-344

Ousmane DIOUF et Mouhamadou Bassirou SECK

21. Gouvernance communautaire et vulnérabilité socio-économique face à l'invasion du *Typha australis* dans la Réserve naturelle communautaire de Tocc-Tocc (delta du fleuve Sénégal) 345-360

BISSOU Guikahué Daniel

22. Tourism Assets and Rural Tourism Underdevelopment in the Village of Akpoungbou, Côte d'Ivoire.....361-373

SOGBOU-ATIORY Badjo Julienne

23. Pandémie et réalités post-COVID-19 : effets socio-économiques sur les acteurs de la filière cocos, résidents de Jacqueville 374-394

Eveline MAHOUNGOU

24. La dynamique de transfert des cultures maraîchères dans les zones proches de Brazzaville.....395-412

Abdoulaye KANE, Edmée MBAYE, Bonoua FAYE et Famara BODIAN

25. Territoire de Fimela en transition : l'agroécologie et ses enjeux socio-économiques et environnementaux dans les systèmes alimentaires locaux 413-430

SORO Seydou Kadodjomon et GOGOUA Gbamain Éric

26. Conséquences de l'occupation des zones à risques dans la ville de Korhogo (Nord de la Côte d'Ivoire) 431-446

Kouamé Félix N'DRI, Sasso Sidonie Calice YAPI, N'gatta Konan Florentin KOUADIO et Kouassi DONGO

27. Vulnérabilité socio-environnementale et risques sanitaires dans les quartiers informels de Bingerville : une approche socio-géomatique de la contamination fécale 447-463

Richet NKOUBANGO NZOUSSI, Jean-Luc MOUTHOU et Hilarion Bagel MIZHAIRE

28. Les caractéristiques des clôtures parcellaires à Brazzaville (République du Congo).....464-485

Moussa Fadiala BOCOUM

29. Dynamique de la gestion de la forêt classée de Faya au Mali 486-500

Abdoulaye FOFANA, Soumahila BAYO et Sékou DOUMBOUYA

30. Le déficit d'engagement communautaire face à la résurgence d'Ébola à N'Zérékoré (Guinée) 501-516

KOMBIENI M'Bouaré Frédéric, LARE Kongben et SOUROKOU ZAKARI Amidou

31. Effets des pratiques agricoles et approches innovantes pour la sécurisation des berges du bassin versant de la rivière Mékrou au Bénin 517-533

Sociologie, économie et développement

Abdul Sadeck Akim MOUHAMED, Afouda Jacob YABI et Falylath BABAH DAOUDA

32. Le rôle négligé des commerçants dans la circularité alimentaire : revue critique des stratégies de valorisation des invendus maraîchers dans les marchés urbains africains 534-556

KRA Kouamé Chérubin

33. Le « gouassou » dans les marchés vivriers ivoiriens : essai de théorisation d'une pratique marchande de confiance 557-579

Dramane SALAMI et Souléïmane A. ADEKAMBI

34. Impact des modèles de financement agricole mis en place par les systèmes financiers décentralisés sur la productivité agricole au Nord-Bénin 580-596

Judicaël DIAMBOUNAMBATSI, Romaric YENO-AKENDENGUE et G. Goldris ZIGUI-YAO

35. Les « hommes de tout métier » au Gabon : sociologie d'une main-d'œuvre flottante 597-614

OGANTO Kokou Ananzè et YABI Afouda Jacob

36. L'écosystème de financement des entreprises agricoles au Togo 615-635

Francis Pegdewendé YOUGBARÉ et Victor TOUGMA

37. Genre et production scientifique : contraintes et stratégies de femmes chercheures du CNRST (Burkina Faso) 636-654

Boris Olivier GLODE

38. Gouvernance rebelle de 2002 à 2011 et recours à la violence dans les interactions sociales à Bouaké depuis 2011.....655-669

Wilfried BIVEGHE BI NDONG et Jean-Emery ETOUGHE-EFE

39. Le travail de la chefferie villageoise au Gabon : une socio-anthropologie des activités quotidiennes des chefs de village 670-684

OLATAYO Olatundé Ludovic, KONAN Affoué Anabelle Flora et YAO M'Bra N'Goran Marie-Joseph

40. Facteurs socioéconomiques de la commercialisation de la chicha dans la ville de Tengréla.....685-699

ROUAMBA Lydia

41. Genre et personnes déplacées internes vivant hors des sites officiels à Ouagadougou au Burkina Faso.....700-719

Bernard LENO et Ibrahima DIALLO

42. Diagnostic qualitatif d'un modèle de coopération décentralisée en Guinée : l'exemple de la commune urbaine de Labé et la Communauté d'agglomération du Sud-Est toulousain (SICOVAL) 720-739

BAH Nomansou Serge et KONE Moussa

43. Pouvoirs publics et instauration de la vidéosurveillance aux examens du baccalauréat dans la commune de Bouaké (région du Gbêkê, Côte d'Ivoire).....740-754

Matiéyendou KOMBATE et Adoté Akué AKPABIE

44. Le cancer à l'épreuve du pluralisme médical : représentations sociales, parcours thérapeutiques et dissimulation des pratiques parallèles au Togo 755-777

N'DRIN Dhaibout Romuald et BOUMI Minkalokeu Léonce

45. Construction sociale de l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes à Abidjan : entre dispositif institutionnel et stratégies parentales 778-793

Zalissa WANGA et Bowendsom Claudine Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO

46. Commerce transfrontalier au Burkina Faso : une analyse des difficultés rencontrées par les femmes 794-810

ISSN : 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)
https://perspectivesplurielles.net/

PANDÉMIE ET RÉALITÉS POST-COVID-19 : EFFETS SOCIO-ÉCONOMIQUES SUR LES ACTEURS DE LA FILIÈRE COCOS, RÉSIDENTS DE JACQUEVILLE

PANDEMIC AND POST-COVID-19 REALITIES: SOCIO-ECONOMIC EFFECTS ON ACTORS IN THE COCONUT SECTOR, RESIDENTS OF JACQUEVILLE

SOGBOU-ATIORY Badjo Julienne
Institut de géographie tropicale,
Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)
E-mail : atioryjulienne@gmail.com

Résumé : *La présente étude analyse les effets socioéconomiques de la pandémie sur les acteurs résidents que sont les producteurs et les acheteurs de cocos à Jacqueville, amplifiés par une intensification des défis dans l'après COVID-19. La méthodologie utilisée est l'approche qualitative qui se décline en différentes techniques que sont : l'observation directe, des entretiens semi-directs avec des propriétaires de plantations de cocos, des acheteurs de cocos, des responsables d'entreprises d'exportation de noix de coco, précédée d'une revue documentaire. L'application de la méthodologie révèle que la COVID-19 a eu un impact négatif sur la production et la commercialisation des noix de coco. Le confinement a entravé l'écoulement des récoltes entrainant une accumulation des stocks et une baisse forcée des prix. Certains acheteurs approvisionnés, à prix coûtant pour la sous-région, ont subi des pertes sèches en raison des restrictions sanitaires, qui ont bloqué la revente. La période post-COVID-19 demeure marquée par des difficultés persistantes. Les lotissements des espaces de cultures, longtemps en latence, s'imposent désormais comme un enjeu socio-économique majeur pour les producteurs et les acheteurs.*

Mots-clés : *Jacqueville ; COVID-19 ; impacts socio-économiques ; cocos ; lotissement.*

Abstract: *This study analyses the socioeconomic effects of the pandemic on resident actors such as producers and buyers of coke in Jacqueville, amplified by an intensification of post-COVID-19 challenges. The methodology used is the qualitative approach, which takes different techniques such as: direct observation, semi-direct interviews with owners of coconut plantations, coconut buyers, managers of export companies exporting coconuts, preceded by a documentary review. The application of the methodology reveals that COVID-19 has had a negative impact on the production and marketing of coconuts. The lockdown has impeded the flow of crops, leading to a build-up of stocks and a forced drop in prices. Some buyers supplied at cost price for the sub-region suffered net losses due to health restrictions, which blocked resale. The post-COVID-19 period remains marked by persistent difficulties. Subdivisions of crop areas, long in latency, are now emerging as a major socio-economic issue for producers and buyers.*

Keywords: *Jacqueville; COVID-19; socio-economic impacts; coconut; land subdivision.*

Introduction

La maladie à coronavirus a été déclarée pandémie par l'OMS. Elle a fait de nombreuses victimes en Asie et en Europe. Le premier cas a été déclaré le 11 mars 2020 en Côte d'Ivoire. De ce fait, des mesures immédiates ont été prises pour juguler cette crise sanitaire. Le confinement du Grand Abidjan, le couvre-feu, la fermeture des frontières terrestres et maritimes sont quelques-unes de ces mesures. Elles n'ont pas été sans conséquence sur la vie sociale et les activités économiques des populations du Grand Abidjan et celles des régions qui échangent avec la capitale. Elles ont provoqué leur ralentissement et parfois la cessation de certaines d'entre elles.

Jacqueville, la zone choisie dans le cadre de cette étude a pour activité principale l'agriculture et le commerce des produits de rente tels que les noix de coco. Ce produit aux valeurs multiples est destiné à divers usages tant dans l'alimentation, les cosmétiques, la médecine que dans la décoration... En Afrique de l'Ouest, les grands pays producteurs, sont le Ghana et la Côte d'Ivoire. En Côte d'Ivoire, cette culture est pratiquée dans plusieurs localités entre autres Fresco, Grand-Lahou, Guitry, Sassandra, San-Pedro, Grand Bérébi, Tabou, Divo, Gagnoa, Daloa, Grand-Bassam, Bonoua, Assinie et Aboisso. Sur le littoral ivoirien, Jacqueville est l'une des principales zones productrices de noix de coco. Cette activité est l'une des principales sources de revenus de sa population. Elle a favorisé l'implantation de la Société Ivoirienne de Coco Râpé (SICOR), l'une des usines de transformation de noix de coco en Afrique de l'Ouest, ainsi que l'installation de populations allogènes. En outre, même si sa part n'est pas clairement définie ou chiffrée, la culture des noix de coco contribue à différents niveaux au développement. En effet, elle est soumise à un certain nombre d'impôts et de taxes, gérés par la Direction Générale des Impôts et la commune de Jacqueville. Selon le type de recouvrement, une proportion revient à la commune, au département de Jacqueville et même à la Région des Grands-Ponts qui regroupe les départements de Jacqueville, Dabou et Grand-Lahou. Cependant, du fait de la pandémie et des mesures restrictives, cette activité rencontre des difficultés au niveau de la commercialisation, qui est l'une des principales sources de revenus des populations au ¾ agricole (Sogbou-Atiory, 2017). En effet, 85 % des noix de coco de Jacqueville sont commercialisées en dehors de Jacqueville et au-delà du territoire ivoirien, précisément dans la sous-région et en Europe (Direction Départementale de l'Agriculture de Jacqueville).

Or, du fait de cette crise, plusieurs mesures sanitaires ont été prises. Pour la juguler, les États du monde entier ont pris des mesures sanitaires (World Health Organization, 2020, p. 54), allant du port de masque, de l'usage de gel hydroalcoolique, de la distanciation sociale, à la fermeture des écoles et des marchés (J-B. Naschega et *al*, 2021, p. 12). D'autres mesures sanitaires telles que l'isolement de certaines régions, la fermeture des frontières terrestres, aériennes et

maritimes (A. Breuer, 2021, p. 32), la réduction de l'offre de transport et même l'arrêt des transports en commun ont été appliquées (S. Agyeman, 2025).

Les acheteurs, pris de court par les décisions liées à la pandémie, n'ont pas été en mesure d'exercer correctement leurs activités. Cette situation soulève une interrogation centrale : quels sont les effets socioéconomiques de la pandémie sur les producteurs et les acheteurs de noix de coco dans la sous-préfecture de Jacqueville ? L'hypothèse de travail est que la COVID-19 a engendré des effets fragilisant sur l'ensemble des acteurs de la filière coco, révélant et accentuant des vulnérabilités préexistantes. C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente étude, qui se propose d'analyser les impacts de la pandémie sur les producteurs et les acheteurs de noix de coco à Jacqueville, en tenant compte de l'intensification des défis observés dans l'après COVID-19.

Pour répondre à cette problématique, l'article adopte une démarche en trois temps. Il s'ouvre sur une présentation de l'exploitation des noix de coco à Jacqueville. Il examine ensuite les conséquences de la pandémie sur les vendeurs et les acheteurs de cocos. Enfin, il montre la situation post-COVID-19, en analysant les réalités nouvelles.

1. Matériel et méthodes

1.1. Cadre de l'étude

Jacqueville, appelée encore littoral Alladjan, est un chef-lieu de département ivoirien, composé de deux sous-préfectures que sont la sous-préfecture de Attoutou et celle de Jacqueville (Figure 1).

Figure 1 : Présentation de la zone d'étude

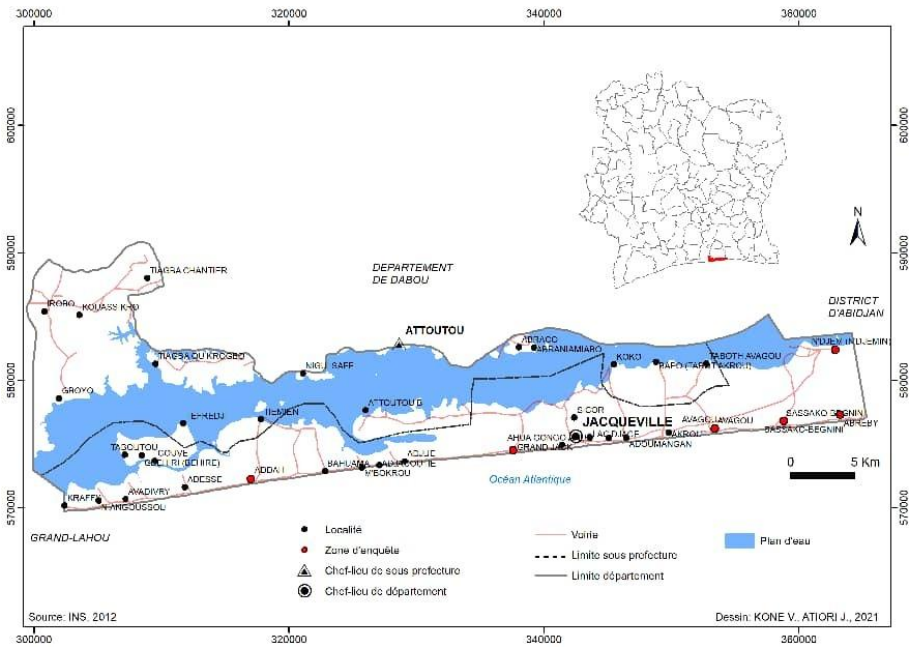

Source : Koné et Sogbou-Atiory, 2021

Jacqueville s'inscrit dans le secteur littoral de Fresco–Vridi–Port-Bouët. La ville est située à 5°13' de latitude nord et 4°25' de longitude ouest, sur un cordon sableux distant de 60 km d'Abidjan, mesurés depuis l'Hôtel du District du Plateau. Le département se compose de deux ensembles séparés par le plan d'eau lagunaire : une frange continentale au nord et une frange maritime au sud. L'étude porte sur cette seconde, précisément sur la sous-préfecture de Jacqueville, où sont établies les cocoteraies.

1.2. Cadre théorique

La pandémie de COVID-19 a révélé les vulnérabilités structurelles des filières agricoles du Sud, singulièrement la dépendance aux marchés internationaux (Sekwati et al., 2026, p. 3). Trois cadres d'analyse sont mobilisés ici, et chacun commande un aspect du protocole d'enquête.

Le premier est l'approche de la vulnérabilité sociale (Fineman, 2008, p. 12), qui permet de comprendre comment les producteurs de cocos ont été exposés à des pertes de revenus et à des contraintes de stockage. C'est elle qui justifie l'observation directe des stocks non écoulés et le relevé des charges maintenues en l'absence d'activité : la vulnérabilité ne se déclare pas, elle se constate sur les lieux de production et d'entreposage.

Le deuxième est la théorie de la résilience issue de l'écologie (Holling, 1973, p. 17) et adaptée aux systèmes socio-écologiques (Folke, 2006, p. 259), qui éclaire les stratégies d'adaptation locales, telles que la conversion en coprah ou le recours au préfinancement. C'est elle qui justifie la double temporalité de l'enquête : une adaptation ne se mesure pas dans l'instant de la crise, mais dans l'écart entre ce moment et un second relevé conduit cinq ans plus tard.

Le troisième est l'économie politique des chaînes de valeur agricoles (Gereffi, 1994, p. 97), qui permet d'analyser les rapports de pouvoir entre planteurs, transformateurs et exportateurs. En effet, la germination des stocks et l'incapacité de transformer localement sont des contraintes spécifiques à une filière de produit frais. C'est elle qui justifie d'enquêter distinctement les planteurs, les acheteurs et l'exportateur : ce sont leurs positions respectives dans la chaîne, et non leurs opinions personnelles, qui expliquent la répartition inégale des pertes.

Ce cadre théorique combiné met en évidence que la filière coco post-COVID illustre à la fois une fragilité accrue et une capacité d'innovation locale, enrichissant la littérature sur les crises agricoles globales. Il appelle enfin une précision de vocabulaire : le coprah désigne l'amande de la noix de coco séchée, produit de conservation obtenu lorsque la noix fraîche ne peut plus être écoulée en l'état.

1.3. Méthodes de collecte des données

La recherche documentaire, l'observation directe de terrain et les entretiens semi-directifs sont les méthodes de collecte utilisées dans le cadre de cette étude.

Chacune a été mise en œuvre en deux temps : au cœur de la crise sanitaire, puis cinq ans plus tard.

La recherche documentaire a été faite dans des bibliothèques physiques et virtuelles. Les rapports annuels d'activités de 2012 à 2020 de la Direction départementale de l'agriculture de Jacqueville ont été consultés, de même que les communiqués du gouvernement relatifs à la pandémie de COVID-19. Cette étape a fourni des informations sur la pandémie et a relevé le déficit de données statistiques de production.

À l'aide d'un guide d'observation, la première phase d'observation directe de terrain a consisté à sillonner le littoral Alladjan de mars à juillet 2020, quelques plantations et le lieu d'entreposage des noix de coco avant leur chargement. Cette étape a permis d'apprécier la situation et d'en constater l'ampleur. L'observation a porté sur les stocks de noix de coco non écoulés. À différentes dates de cette même période, nous avons vu des sacs de noix de coco entreposés sous des hangars, mais aussi des noix de coco jonchant les plantations, un camion stationné à Avagou en attente de son chargement, un autre avec sa cargaison entre Abrebi et N'djem, en partance pour le Burkina, et un troisième recevant un chargement de coprah à N'djem.

La seconde phase d'observation s'est effectuée d'août à septembre 2025 afin d'appréhender la réalité post-COVID-19 dans les plantations. Elle a porté sur les mêmes lieux, ce qui autorise la comparaison terme à terme des deux relevés.

Les entretiens semi-directifs ont été conduits à l'aide d'un guide d'entretien, d'un bloc-notes et d'un dictaphone, auprès des acteurs résidant dans les localités d'Adessé, Addah, Avagou et N'djem. Les enquêtés ont été sélectionnés selon un échantillonnage raisonné, fondé sur leur disponibilité et leur rôle dans la filière.

La première campagne a été conduite du 19 mai au 31 juillet 2020, au cœur de la crise sanitaire de la COVID-19, dans un contexte de restrictions qui ont limité l'effectif et conditionné le mode de sélection des enquêtés. Elle a porté sur 20 personnes, réparties en deux catégories : 15 acheteurs 1 autochtone, 2 allochtones et 12 allogènes et 5 planteurs. À ces enquêtés se sont ajoutés quatre informateurs institutionnels, entendus à part : un exportateur, un transitaire, un responsable de la Direction départementale de l'agriculture et le responsable financier de la mairie de Jacqueville. Lesdits entretiens ont décrit les systèmes d'achat et de vente, le fonctionnement de la vente de cocos, les effets de la COVID-19 sur le déroulement de cette activité et la situation post-COVID-19. Ils ont duré entre 30 et 45 minutes, selon la disponibilité des participants.

Cinq ans plus tard, d'avril à juin 2025, une seconde campagne post-COVID a été réalisée auprès des mêmes acteurs afin d'assurer un suivi longitudinal, tout en élargissant l'échantillon à dix nouveaux planteurs pour saisir les dynamiques structurelles liées à l'urbanisation. Elle a porté sur un effectif total de 31 personnes,

dont 15 acheteurs, 15 planteurs et 1 exportateur. Ces entretiens, d'une durée de 30 à 40 minutes, ont permis de dresser un état actualisé de la situation post-COVID et d'analyser l'articulation entre les effets conjoncturels de la crise et les transformations structurelles du foncier. Cette double temporalité offre une lecture comparative mettant en évidence non seulement les effets immédiats de la crise mais aussi les transformations et les stratégies d'adaptation des acheteurs et des planteurs.

1.4. Traitement des données et considérations éthiques

Les entretiens menés auprès des planteurs et des acheteurs de cocos ont été retranscrits à partir des enregistrements, puis codés selon des critères thématiques liés à la description de l'activité, aux effets de la COVID-19 et à la période post-COVID-19. Ce codage a permis de dégager les récurrences majeures, sur lesquelles repose l'analyse de contenu présentée dans la partie suivante.

Afin de respecter les principes éthiques de la recherche et de garantir la confidentialité des personnes interrogées, les données individuelles ont été anonymisées. Les informations nominatives (initiales, âge exact, métier précis) n'ont pas été conservées, car elles rendaient les enquêtés facilement identifiables dans une localité où le nombre d'acheteurs est limité. Un code neutre a été attribué à chaque participant (Acheteur A1, A2…, Planteur P1, P2…) et l'âge a été présenté sous forme de tranches (par exemple 30-40 ans, 41-50 ans) plutôt qu'en valeurs exactes. Les professions ont été regroupées en catégories socioprofessionnelles générales.

2. Résultats

Les résultats sont exposés en trois points. Le premier concerne la description de l'exploitation des noix de coco à Jacqueville suivi de la mise en exergue des effets de la pandémie sur les vendeurs et les acheteurs de cocos ainsi que la réalité post-COVID-19 à ce jour.

2.1. Des commandes et des clients diversifiés

De façon générale, des particuliers et des pisteurs viennent s'approvisionner en noix de coco débourrées et en coprah à Jacqueville. L'achat et la vente des noix de coco se font en fonction de la clientèle et des commandes. Les clients passent les commandes en ligne. Il existe deux types de noix de coco, le type hybride et le Grand Ouest africain. Les noix sont vendues sous différentes formes. Ce sont les noix dépouillées de leurs enveloppes fibreuses externes (bourre) ou noix débourrées (photo 1) et les noix taillées (photo1) et le coprah ou encore l'amande de coco séchée ou fumée.

Photo 1 : Une noix de coco débourrée, sélectionnée dont le calibrage varie entre 550 et 700 g

Source : Cliché Sogbou-Atiory 2020

Les noix débourrées sont rangées dans les sacs en quantités différentes pour être protégées du soleil, de la pluie et de la germination (tableau 1).

C'est une manière de mieux les conserver. Les noix de coco sont triées au départ. Six tris sont effectués : le A-A ou gros calibre, le petit A, le grand B, le petit B, le grand C, le petit C qui est la dernière qualité. L'un des enquêtés, Acheteur A1, tranche d'âge 40-50 ans, activité commerciale qui traite avec l'usine « COCOCI » révèle qu'«après le chargement les transitaires prennent le relais. L'usine « COCOCI » récupère les noix et les exporte ».

Tableau 1 : Quantités de noix de coco mises en sac selon la destination d'exportation

Destination d'exportation	Quantités par sac (u/noix de coco)
Burkina	75 noix de coco
Niger	80 noix de coco
Sénégal	70 noix de coco
Hollande	40 à 50 noix de coco

Source : Enquête Sogbou-Atiory, 2020

Il poursuit en expliquant que : (avant la situation

> *« La mise en sac des noix de coco est fonction de la quantité de noix demandée et de la destination. Les sacs en partance du Burkina renferment 75 noix de coco contre 80 noix pour le Niger, 70 pour le Sénégal. Les sacs jaunes en partance pour la Hollande renferment les plus petits effectifs de noix de coco compris entre 40 à 50. Après la mise en sac, la structure ayant passée la commande envoie ses transitaires qui prennent le relais. Ils viennent sur place c'est-à-dire à Jacqueville chercher le chargement. Les charges que l'usine assume sont les frais pour la sélection, la mise en sac et le chargement des sacs dans le camion. »*

Les noix de coco achetées à Jacqueville sont acheminées à Abidjan, dans la sous-région et en Europe. Comme l'a relevé l'Acheteurs A5 (50-60 ans) de noix de

coco sur le littoral ivoirien *:* « Certains acheteurs ont des clients en Algérie, au Maroc, en Tunisie au Sénégal. En Europe, les noix de coco sont vendues à des clients en Italie, en Espagne, en Hollande, en France, en Allemagne et en Suisse. En Amérique, les noix de coco sont livrées à des clients canadiens. » Avec la fermeture de la SICOR au niveau de la fabrication du coco râpé, plusieurs chargements de noix achetées sont conduits à destination des usines telles HMA (une usine qui fait des produits semi-finis) à Abidjan-Koumassi, COCOCI à Bassam qui pratique de l'import-export, NOCOCI à Vridi qui achète le coco sous la forme brute. Les noix sont acheminées dans la sous-région à partir des camions remorques 2 ponts 4C (photo 2).

Photo 2 : Vue d'un camion-remorque à deux ponts attendant son chargement

Source : Cliché Sogbou-Atiory, 2025

L'Acheteur A6 (50-60 ans), révèlait que ces camions remorques transportent entre 60 000 et 90 000 noix de coco, vers ces différentes destinations susmentionnées, avec un nombre de rotation désormais incertains. L'Acheteur A9 (60-70 ans), confiait que le camion remorque effectuait avant la crise au moins un voyage par mois.

Environ 30% des acheteurs travaillent en partenariat avec des sociétés d'exportation et des usines de transformations de cocos. Ces différents partenaires se chargent de remplir les formalités et les frais de transit afin de récupérer le chargement de noix de coco. L'Acheteur A2 (40-50 ans) affirmait que « chaque jour le coco sort. On charge. Il est même difficile de satisfaire à la commande ». D'autres acheteurs, ayant des succursales de revente dans la sous-région, acheminent personnellement leur marchandise. Les noix de coco à destination de la Sous-Région partent précisément en Guinée, au Libéria, au Mali, au Burkina Faso et au Nigéria (figure 2).

Figure 2 : Les pays de la sous-région recevant les noix de coco de Jacqueville

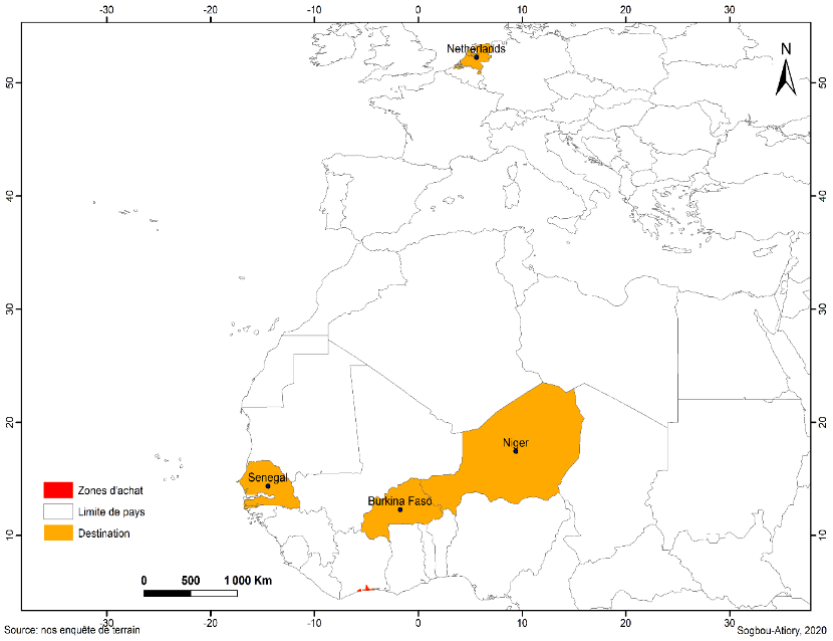

Source : Sogbou-Atiory, 2020

Les noix de coco, récoltées et achetées à Jacqueville sont acheminées pour la vente en Guinée, au Libéria, au Mali, au Burkina Faso, au Nigéria, en Hollande par voies routière et maritime.

2.2. Les effets de la pandémie sur les producteurs et les acheteurs de cocos

Les effets de la pandémie sont perceptibles tant sur les producteurs que les acheteurs. Ils s'expriment en termes de pertes à différents niveaux.

2.2.1. Des pertes matérielles considérables

2.2.1.1. De l'invite à la patience à la dégradation des noix de coco chez les planteurs et les acheteurs

Certains planteurs, avant le communiqué des mesures sanitaires en Côte d'Ivoire, étaient en plein dans la phase récolte. Les noix, encore dans les plantations, n'avaient pas encore été cédées aux acheteurs. Lorsque leurs partenaires d'achat ont été contactés, ils leur ont conseillé de patienter, le temps que la situation s'améliore. La réaction des acheteurs s'expliquait par le fait que certains avaient des stocks à écouler et peinaient à les vendre. Lorsque les noix de coco, après plusieurs tracasseries, ont pu arriver à destination, les marchés et certaines zones d'où provenaient les clients à l'extérieur étaient déjà fermés. C'est le cas du Burkina Faso. Cette incertitude au niveau de la situation a été relevée par 5 (cinq) acheteurs rencontrés. Des pertes, tant en qualité qu'en quantité ont été signalées par tous. L'Acheteur A3, (30- 40 ans), confiait « j'ai perdu beaucoup. La qualité prémium de mes noix n'existait plus, car les noix débourrées ne peuvent pas tenir au-delà de six semaines lorsque les conditions sont humides ou chaudes. Les noix maturent

peuvent tenir dans des conditions sèches et ventilées, entre 2 à 3 mois avant que la germination ne commence ». En effet, transformer les bonnes noix en coprah n'est pas rentable vu que le coût du coprah est très bas.

Par ailleurs, les planteurs qui n'avaient pas encore vendu leur production aux acheteurs, ont vu leur noix de coco pourrir dans les plantations. En effet, au moment de la vente des noix de coco, il leur a été signifié qu'ils devraient patienter. Cet exercice a la patience à contribuer à la perte de certaines noix et à la transformation de bonnes noix en coprah afin d'éviter une perte totale du reste de la production.

2.2.1.2. Du stockage indéterminé à la germination des noix de coco

Les décisions et restrictions sanitaires du fait de la pandémie ont été une obstruction à l'écoulement des noix de coco. Au niveau de la sous-région, tant bien que mal, les noix ont pu être acheminées dans la plupart des cas, vers les diverses destinations (Burkina, Mali, Niger). Cependant, compte tenu des décisions et restrictions sanitaires prises à différents moments d'un état à un autre, les noix acheminées ont germé et sont devenues comme une pépinière, malheureusement inutilisable. Désormais, les acheteurs affirment que « le commerce est lent ». Cette lenteur, est due à la fermeture de certaines zones rurales, d'où provenait la clientèle. L'Acheteur A3, (30- 40 ans), relate que :

> *«Mes noix arrivées au Burkina Faso n'ont pu être écoulées comme à l'accoutumé. Quelques jours après l'arrivée du chargement de 90 000 noix, il était impossible aux clients des zones rurales de venir s'approvisionner du fait des restrictions, du confinement et du couvre-feu et des villages fermés. Il était difficile de vendre les noix. Or la plupart / la majorité des bonnes noix achetées à Jacqueville sont des hybrides. Ce type de noix au-delà d'une semaine commence à germer…».*

Or, les acheteurs de noix de coco venaient de faire de nouveaux stocks en février, ajouter à ceux déjà expédiés. Ces 90000 noix représentaient à l'achat un montant approximatif de 5 850 000 FCFA sans les différentes charges. Les noix de coco stockées plus longtemps ont germé et perdu de leur valeur.

2.2.2. Des pertes financières réelles

2.2.2.1. Le système de préfinancement ou de prêt aux planteurs de Jacqueville : une double perte pour les acheteurs

La concurrence et la pression dans le secteur de l'achat et de la vente de noix de coco font que désormais, les acheteurs paient les noix à l'avance. Certains planteurs perçoivent à l'avance leur dû avant que la marchandise ne soit acheminée à l'extérieur. Pour s'assurer de recevoir les noix de coco de la part du planteur, très souvent, 80 % des acheteurs prépaient la production. Le Planteur P3 (50-60 ans) enquêté a révélé avoir reçu un prêt de 600 000 FCFA de la part de son acheteur, pour répondre à une urgence familiale (situation de funérailles). Ce montant devait être défalqué de manière échelonnée dans le perçu sur 3 récoltes à raison de 200

000 FCFA par récolte, en guise de remboursement. Toutefois, dans bien des cas, les acheteurs se retrouvent dans des situations d'imposture. Le planteur, au lieu de céder la production à l'acheteur qui l'a prépayé, le donne à un autre acheteur. Pis, il ne rembourse pas le capital qui lui a été octroyé par l'acheteur lors du système de préfinancement. Les systèmes de préfinancement et d'emprunt considérés comme des formes d'investissement pour l'acheteur, favorisent un désordre au niveau de la livraison de la marchandise. Dans certains cas, les acheteurs font des prêts aux propriétaires de plantations de cocos chaque fois qu'ils sont sollicités. Les acheteurs à la vente de la production, déduisent leur dû et restituent le reliquat ou surplus de la vente au propriétaire de la plantation. Or, il arrive des fois où le contrat n'est pas respecté. L'acheteur doit attendre à la prochaine production pour récupérer son capital investi. Ces derniers sont censés rembourser les prêts à chaque production. Cependant, avec la pandémie, les acheteurs n'ont pu rentrer en possession de leurs fonds, vu que les noix n'ont pu être vendues comme prévu, soit une double perte.

2.2.2.2. Des charges toujours à l'ordre du jour malgré l'absence d'activité

Au niveau des formalités administratives, les exportateurs doivent avoir un code d'importation, d'autres documents et un registre. Les taxes, de même que les impôts, ont juste été différées. Malgré le fait que les activités ne se soient pas déroulées correctement, les acheteurs rencontrés affirment avoir reçu la visite des agents de la mairie, les rappelant à l'ordre pour le paiement de leurs taxes. Les frais de magasinage s'élèvent à 25 000 FCFA/mois et la taxe à la mairie à 2 500 FCFA. Le stockage de la production engendre des frais supplémentaires de magasinage. Ces charges courantes n'ont pas été annulées encore moins revues à la baisse en dépit de ses différentes charges effectuées pour entretenir les parcelles et sauver les récoltes, les ventes ne sont pas effectuées comme prévu. Ce qui constitue un manque à gagner tant pour les producteurs que pour les acheteurs.

La détérioration de certaines noix découvertes après un second tri (au niveau de l'exportation) ne réduit en rien la responsabilité ou les engagements de l'acheteur vis-à-vis du planteur au cas où la marchandise n'est pas encore réglée.

Pour Bobo-Dioulasso, les frais d'exportation des noix de coco s'élèvent à 1 200 000 FCFA contre 1700 000 FCFA pour Ouagadougou. Les charges à propos des documents de transit au niveau de la douane reviennent à 1 420 000 FCFA. L' Acheteur A10 (40-50 ans), relate que durant cette période « les comptes étant bloqués, il était impossible de faire des mouvements sur le compte. Tout le processus est suivi mais les ventes n'ont pas été effectives ».

2.2.2.3. Le respect des obligations et des charges familiales mis à mal

L'arrêt des activités a un effet négatif sur le bien-être des ménages et l'estime de soi des acheteurs de noix de coco. En effet, les interviewés, à l'unanimité, ont attesté de l'effet de la pandémie sur leur revenu. Leur situation financière au départ tenable, du fait de leurs économies, s'est très vite dégradée. Le Planteur P3 (60-70

ans) et l'Acheteur A7 (60-70 ans) affirmaient être « désormais dans l'impossibilité d'assumer certaines charges personnelles et familiales ».

Au niveau familial, cette situation vient renforcer la vulnérabilité des ménages. L'Acheteur A11 (50-60 ans), nous rapportait que :

> *« …avant COVID-19, j'arrivais à m'occuper de ma femme, de mes enfants et de la grande famille… J'étais un homme bien… Aujourd'hui, je ne sais pas si c'est vraiment une maladie ou bien une malédiction…mais c'est très difficile pour moi…Ma femme fait ce qu'elle peut mais la situation fait qu'elle aussi, ne peut plus voyager pour son commerce. ».*

L'Acheteur A11 (60- 62 ans), abonde dans le même sens : « Cette affaire est en train de me mettre nu, hein…Si on pouvait nous donner quelque chose pour nous aider… J'ai honte, je n'arrive plus à bien jouer mon rôle de chef… ».

En plus de fragiliser ces ménages, elle affecte l'estime de soi des acheteurs et des producteurs.

2.2.2.4. De la transformation de la bonne noix en coprah : une perte de gain réelle

Le coprah c'est la noix de coco cassée en deux parts et séchée au soleil ou au four artisanal (Photo 3).

Photo 3 : Séchage de noix de coco au soleil pour l'obtention du coprah. La bâche noire sert à protéger les noix contre la pluie.

Source : Cliché Sogbou-Atiory, 2020

Lorsqu'elle est séchée à point, on la dé-coque et c'est l'amande de coco séchée qui est appelée coprah. Lorsque les bonnes noix sont transformées en coprah, il est impossible pour l'acheteur de récupérer le montant investi. En effet, lors de la transformation des bonnes noix en coprah, on enregistre une perte. L'amande de coco au séchage perd pratiquement 70 % de son poids initial. Certes, les noix ne sont pas jetées à l'ordure mais au niveau du calibrage elles ont perdu de leur valeur. Pis, les bonnes noix transformées en coprah, n'offrent pas à l'acheteur la même rentabilité. Contrairement à une seule bonne noix qui peut peser jusqu'à

700 g, il faut entre 10 et 13 noix pour obtenir 1 kg de coprah, car les noix séchées perdent de leur poids. Ces données chiffrées montrent que la stratégie, bien qu'indispensable pour éviter la germination des stocks, réduit la valeur marchande du produit. Contrairement aux bonnes noix qui sont rangées dans des sacs avec des effectifs et calibrage différents puis rangées dans les camions pour le convoyage, le coprah lui est mis en sac pour le pesage et au moment de l'acheminement pour la livraison, il est déversé dans le camion (cf. photo 3).

Pour rappel, le prix des noix de coco est fonction du marché. Les bonnes noix sont achetées entre 55 et 75 F CFA chez les planteurs et revendues entre 150 et 300 FCFA. Le kilogramme de coprah à l'achat chez le planteur varie entre 150 et 250 F CFA. Et pour obtenir un kilogramme de coprah, il faut utiliser entre 10 à 15 noix de coco. Ce prix peut chuter jusqu'à 80 F CFA. L'Acheteur A7 (50-60 ans), fournisseur de noix de coco à l'usine HMA à Abidjan, confiait qu'il avait un gain de 3 000 000 F CFA et qu'il se retrouve désormais à cause de la pandémie avec un montant de 2 000 000 FCFA soit une baisse de 33,33 % de son chiffre d'affaires.

Le prix de revient initialement prévu pour l'achat et la vente de bonne noix subit une baisse de près de 40%. Cet état de fait est considéré comme une perte car la marchandise a perdu de sa valeur contrairement aux différentes charges qui n'ont subi aucun rabais. Par ailleurs, le stockage indéterminé engendre des frais de magasinage au détriment de l'acheteur.

2.2.2.5. Le coprah, un produit non utilisé dans certains pays de la sous-région

Le défi de stockage des noix de coco, pour une longue durée, est une dure réalité pour les acheteurs de noix de coco. Les noix expédiées au Niger n'ont pas échappé à cette situation. Cette transformation des bonnes noix en coprah pour cause de mévente n'est effective que dans quelques pays. En effet, au Burkina, au Niger tout comme au Mali, il n'existe pas d'unité de transformation de noix de coco en coprah, et le coprah n'est pas un produit utilisé. Il n'y a donc pas de possibilité de transformer les noix en coprah. Du coup, on ne peut pas envisager faire du coprah avec les bonnes noix en cours de germination de même pour les chargements stockés en magasin. Il en est de même pour les noix taillées, vendues au Niger et prisées pour l'eau qu'elles contiennent. Une fois que l'eau a séché, ces noix ne peuvent être transformées. Il est impossible d'écouler.

En effet, transformer la bonne noix achetée entre 50 et 80 FCFA, en coprah dont le prix du kilo est fixé à 300 FCFA constitue une perte réelle pour l'acheteur, car il doit utiliser environ 8 à 10 noix pour obtenir un kilogramme de coprah. L'acheteur de cocos, résidant à Jacqueville et ayant expédié ses noix, se retrouve dans une situation de perte quasi totale. Cette situation est vue comme une double perte. Quant aux Acheteurs A4 et A8 (50-60 ans), qui font de l'export de noix taillées affirment que :

> *« le stockage prolongé au magasin a favorisé l'assèchement de l'eau dans 30 000 noix sur les 80 000 noix de cocos livrées. Les noix taillées, achetées entre 50 et 60 FCFA sont revendues au Mali à 125 FCFA. Soit une perte de marchandise comprise entre 1 500 000 et 1 800 000 FCFA, sans compter toutes les charges effectuées. Vendues, ces noix allaient nous rapporter un bon chiffre d'affaires ».*

De plus, les petits commerçants qui se promènent à travers la ville pour vendre les noix ne peuvent plus le faire. Le couvre-feu et le confinement décrétés dans ce pays empêchaient la vente de ces noix, par les commerçants ambulants. Or au Burkina, le coprah n'est pas utilisé donc le client ne peut envisager, faire avec les noix taillées invendues du coprah.

2.2.3. Des contraintes de circulation non négligeables

2.2.3.1. De la réduction du nombre de voyages à la limitation des déplacements internes

Le secteur agricole est impacté ou affecté par le COVID-19. La pandémie a provoqué, le ralentissement et/ou l'arrêt des commandes. Certaines sociétés d'export à Abidjan ont fermé.

Un acheteur confiait « mon compte est bloqué au niveau de la BCEAO, tant que je peux avoir des noix pas de problème ». Cette situation est la conséquence de la fermeture des frontières maritimes, terrestres et aériennes et ferroviaires. Elle a limité la demande des consommateurs. En effet, du fait des mesures sanitaires, les marchés extérieurs ont fermé. Il y a eu un arrêt de l'activité qui se chiffre de 2 à 3 mois. Avant la COVID-19, le nombre de voyages par mois était de 3. De mars à juillet, les acheteurs ont enregistré, 1 voyage par mois. Désormais, il fallait 3 jours de route pour arriver à la frontière du Burkina Faso. L'Acheteur A12 (50-60 ans), en lieu et place de ces 2 chargements habituels de 92 000 noix, effectuait au moment de l'enquête 1 seul voyage, soit un ralentissement de 50 % au niveau de ses activités.

2.2.3.2. La fermeture des frontières, une contrainte à l'exportation et à la vente de cocos

Les noix de coco achetées à Jacqueville sont revendues à des partenaires sur différents continents. À ce niveau, les réalités diffèrent d'un acheteur à un autre. Contrairement à l'Italie où leurs partenaires ont confirmé ne pas avoir de problèmes car en dépit de la crise sanitaire les voies maritimes étaient ouvertes. Pour d'autres pays, il a été difficile de faire sortir la commande. En Afrique de l'Ouest, il était pénible voire impossible de poursuivre l'activité. Les acheteurs de noix de coco résidant à Jacqueville affirment que leurs ventes de noix de coco ont chuté de 40 %. Cette chute au niveau de la vente de noix de coco se justifie par la baisse des commandes. Certains acheteurs de Jacqueville ont vu leurs commandes de noix de coco suspendues ou annulées. En effet, du fait de la fermeture des frontières et de l'arrêt des activités économiques et particulièrement ceux relatifs aux cocos, les partenaires à l'extérieurs du pays ont notifié à leurs clients de Jacqueville que les noix expédiées n'ont pu être vendues. Une perte que tout le monde assume, sauf les

planteurs. Les stocks de février n'ont pas été écoulés. Le client après avoir stocké les noix dans le magasin n'a pu les vendre.

2.3. Entre latence et résurgence après la pandémie : le lotissement comme enjeu socio-économique pour les producteurs

À la fin de la pandémie, selon les producteurs et les acheteurs de cocos, non contents de n'avoir pas reçu de compensation, ils se retrouvent à juguler de nouveaux défis, entre autres, la réalité de la déperdition des terres cultivables, mieux des cocoteraies. Ils sont confrontés à de difficiles redressements pour la reprise des activités, après que les différentes restrictions aient été levées. En effet, la disparition permanente des cocoteraies vient perturber leur activité. Face à cette nouvelle donne qui perdure, les acheteurs sont obligés de se tourner vers d'autres horizons. L'Acheteur A11 (60-70 ans) relève :

> *« après COVID, on pensait reprendre un peu un peu notre activité… Mais voilà que, plus les années passent, plus c'est vraiment très difficile pour nous de respecter nos commandes de cocos… Aujourd'hui, je suis toujours à Jacqueville, mais pour avoir cocos, je vais chercher les noix jusqu'à Aboisso ou Adiaké. Si c'est commande, il y en a même. Mais c'est difficile d'avoir cocos… ».*

L'Acheteur A13 (50-60 ans), confirmait ces dires en ajoutant :

« Il y a quatre années en arrière, c'est-à-dire en 2022, j'arrivais à avoir 15 000 noix de coco dans les parcelles, comme, ils ont loti mais, ils n'ont pas encore rasé les cocotiers pour construire… Aujourd'hui en 2026 ce n'est plus possible, ils ont décapé…commande de 5 000 noix que j'ai eu, j'ai été obligé d'envoyer mon équipe pour aller chercher ça à Grand-Lahou ».

La réalité post-COVID conduit les acheteurs à s'orienter vers de nouveaux horizons d'approvisionnement aussi problématiques, car menacés par le phénomène de lotissement. De plus, le prix des noix est passé de 50 ou 60 F CFA à 150, voire 180 F CFA. Cette situation trouve son explication dans la demande en noix de coco qui est de plus en plus forte. Ces acheteurs n'ont pas les moyens requis pour s'offrir les terres mises en vente, pour créer de nouvelles plantations afin de pérenniser leur activité.

La pandémie de la COVID-19 et le lotissement des cocoteraies apparaissent comme deux dynamiques parallèles qui fragilisent les acteurs de la filière coco. La première agit comme un choc conjoncturel, privant les planteurs d'une saison de revenus et laissant les acheteurs créanciers. La seconde s'inscrit dans une recomposition structurelle liée à l'urbanisation. Dans certains cas, le lotissement constitue un effet différé de la crise, lorsque la perte de revenus conduit à la vente des terres. Dans d'autres, il s'agit d'une menace parallèle, portée par des dynamiques foncières indépendantes.

Les acheteurs de la filière coco ne sont pas au bout de leur peine : fragilisés par la crise sanitaire qui les a privés d'une saison des revenus sans appui

institutionnel, ils doivent désormais composer avec des dynamiques structurelles telles que l'urbanisation et de vieillissement des plantations. Ces facteurs conjugués accentuent la précarité de leurs activités et transforment durablement les conditions d'accès à la ressource.

3. Discussion

Les effets de la pandémie sont perceptibles à travers la littérature. Même si les travaux consultés ne portent pas sur un sujet identique, il n'en demeure pas moins que diverses études menées sur la COVID-19 au niveau du secteur agroalimentaire ont révélé que cette pandémie a eu des impacts socioéconomiques presque similaires à ceux identifiés à Jacqueville.

La réduction du nombre de voyage, la limitation des déplacements internes et la fermeture des frontières, ont été très déterminants dans la gestion de cette crise sanitaire et une contrainte à l'exportation à la vente de cocos. Ces éléments rejoignent ceux de l'étude menée par V. Chatellier, J.-M. Chaumet et T. Pouch (2022, p. 11). Ils relèvent que les importations chinoises ont également été perturbées par les problèmes logistiques. Les blocages des ports et des moyens de transport ont fortement retardé les livraisons de conteneurs, qui se sont accumulés dans les ports. À leur niveau, les grands armateurs maritimes internationaux ont décidé de réduire le nombre de rotations, pour faire face à la baisse de la demande internationale en fret, produits confondus.

Les mesures se sont aussi traduites par un arrêt, pendant plus de deux semaines, des usines, ceci entraînant des interruptions dans les livraisons, par exemple en aliments du bétail. Les noix de coco stockées plus longtemps ont germé et perdu de leur valeur. Contrairement à certains producteurs tels que ceux de la pomme de terre, en Europe, à qui il est demandé de stocker les pommes de terre le plus longtemps possible (Dossier : Covid-19 19/285, 2020), dans le cadre des noix de coco cette solution est quasi impossible. Le transport des marchandises a été fortement perturbé par la mise en place de barrage à l'entrée des villages, interdisant leur traversée. C. Nandou (2020).

Les bonnes noix invendues sont finalement transformées en coprah tandis que les noix de coco stockées finissent par germer et sont inutilisables. Cette situation s'apparente à celle relevée par V. Chatellier, et *al*. (2022, p. 3) à travers l'étude conduite sur La pandémie de Covid-19, l'économie agricole internationale et les filières animales : le cas de la Chine, des Etats-Unis et de l'UE. Ils ressortent que « des laiteries ont refusé de collecter du lait et la plupart ont dû transformer l'excès de lait collecté en poudres grasses. Cette situation s'explique, d'une part, par la saturation des stocks de produits de grande consommation et d'autre part, par l'absence d'une possibilité de report vers des produits à longue durée de conservation (poudre maigre, beurre ou fromage). De nombreux éleveurs ont également été dans l'obligation de jeter du lait V. Chatellier, et *al*. (2022, p. 13).

Par ailleurs, la situation de baisse ou de mévente n'est pas propre aux acheteurs de cocos. Elle s'apparente à celle vécue par les ventes de cidre. L'Union Nationale Interprofessionnelle Cidricole (Unicid) affirme que certains indépendants affichent plus 95% de baisse de leur vente (Dossier : Covid-19, 1/285, 2020). Le confinement des pays et la fermeture des frontières ont aussi une forte incidence sur l'accès des agriculteurs aux semences, aux engrais et aux produits agrochimiques. Chatellier, V. (2022, p. 3) relèvent que la capacité de transport international vers la Chine a ainsi été limitée et les coûts liés au transport ont augmenté, ce qui a déstabilisé le prix international de certaines commodités (dont le beurre et la poudre de lait). En Côte d'Ivoire, le rapport de la Chambre Nationale de l'Agriculture (CNA) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) (2020, p. 29) a indiqué que la crise sanitaire due à la COVID-19 a négativement impacté les activités des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) qui ont perdu plus de la moitié de leur chiffre d'affaires. Car ne parvenant plus à réunir ni même à écouler leurs productions.

Le confinement des pays et la fermeture des frontières ont une forte incidence sur l'accès des agriculteurs aux semences, aux engrais et aux produits agrochimiques. « La Fédération nationale des agriculteurs d'Ouganda (UNFFE) constate que les membres de ses agriculteurs ont des difficultés à obtenir des semences et des services de conseil en matière de semences en raison de la fermeture des frontières. Ces éléments rejoignent ceux identifiés par l'étude « Impacts de la COVID-19 sur les PME horticoles en Côte d'Ivoire » conduite par l'État ivoirien qui révèle que « trois mois après le début de la crise, la majorité des personnes interrogées (70 %) ont déclaré que le chiffre d'affaires subissait des pertes de 10 à 50 %. 18 % des entreprises ont subi des pertes entre 50 et 80 %, et une entreprise a mentionné une perte de revenus de plus de 80 %. Les principaux impacts sont en termes de volume vendu, volume des produits achetés, demandé par les clients ; et en termes de productivité, avec une diminution de la capacité maximale sur le lieu de travail dû à l'éloignement social, pour 54% des entreprises, et une réduction des heures de travail du fait du couvre-feu. « Dans de nombreux cas, cette situation n'est pas viable, de sorte que les agriculteurs subissent de lourdes pertes de revenus, ce qui affecte également les conditions économiques de leurs familles et de leurs communautés ». L'enquête UNDP (2020, p. 1) révèle que « Le COVID-19 a produit un choc négatif important sur le revenu de la majorité des chefs de ménages. »

L'analyse des effets socio-économiques post COVID- 19 au niveau des acheteurs de cocos, laisse transparaître un phénomène très influent sur les activités agricoles : les lotissements des cocoteraies. G. Kouamé (2025, p. 160), relève, une « généralisation du lotissement des terres agricoles par les communautés villageoises, les promoteurs immobiliers et l'État à des fins d'habitation ». L'espace cultural devient désormais un espace hybride. Cette situation de toute évidence

explique les difficultés d'approvisionnement en cocos, auxquelles les acheteurs sont confrontés, qui somme toute n'est pas spécifique à Jacqueville. Les écrits de A. Adegbemi (2023, p. 41) relèvent qu'« autrefois prépondérantes dans les communes d'Adjarra et d'Avrankou, les activités agricoles sont en forte régression, même si elles sont toujours pratiquées. La production agricole n'est plus intensive comme par le passé. Ceci s'explique par le fait que les terres agricoles sont soumises à des concurrences avec d'autres usages et activités au service de la ville ». Cette réalité vient corroborer la réalité de Jacqueville. À la différence que dans le cas de Jacqueville ce sont des ventes privées des espaces lotis, au profit des aménageurs et des propriétaires. Il serait donc opportun de scruter le véritable rôle des producteurs dans cette situation qui vient aggraver les menaces sur l'avenir du coco. Ces terres agricoles reconverties à Jacqueville, ne sont pas encore valorisées. Cette réalité est similaire à celle des communes périurbaines d'Adjarra et d'Avrankou au Bénin où « une grande partie des terres, appartenant souvent à des non-locaux, est laissée en friche, réduisant considérablement le potentiel agricole de la région. Ces parcelles destinées à un investissement immobilier, restent non exploitées et ne gagnent de valeur que par spéculation » (A. Adegbemi, 2023, p. 45).

Contrairement à ce que l'étude pourrait laisser entrevoir, il est important de conduire une étude spécifique qui analysera la situation des producteurs de cocos en vue de d'exposer leur responsabilité et implication dans le lotissement des cocoteraies.

Conclusion

Cette contribution a permis d'analyser les effets de la pandémie sur les producteurs et les acheteurs de cocos à Jacqueville, amplifiés par une intensification des défis dans l'après COVID. Les dispositions sanitaires multiformes d'un Etat à un autre, sont les principaux corollaires des effets de la pandémie sur les producteurs et les acheteurs. Ces effets sont perceptibles tant au niveau social qu'économique. Au niveau des planteurs, 40 % ont vu leur production joncher le sol de leur plantation leur demandant de patienter. En effet, les acheteurs rencontraient déjà des difficultés pour écouler les noix qu'ils avaient préalablement stockées et exportées. S'agissant des acheteurs, 80 % ont relevé une perte allant de 40 à 65 % et 20 % ont signalé avoir perdu tout leur chargement. Cette chute du chiffre d'affaires se justifie par la réduction des commandes, la perte de tout le chargement, la mévente des noix exportées, la transformation des bonnes noix plus rentables à la vente, en coprah dont la vente est moins rentable.

L'absence de mesure compensatoire et d'exonération n'a pas été à l'avantage de ces acteurs. Il convient qu'une attention toute particulière soit apportée à cette activité économique qui se déroule sur l'espace littoral ivoirien et qui par ailleurs est menacée face à l'avancée de l'urbanisation.

Les lotissements longtemps en latence, apparaît désormais comme un enjeu socio-économique central dans l'après COVID-19. Sa résurgence accentue les vulnérabilités héritées de la pandémie et impose une réflexion sur la gouvernance foncière à Jacqueville. L'analyse conduit à relever la réalité de double crise, entrainant ainsi une recomposition des stratégies des acheteurs et des producteurs de cocos.

Ces différents résultats confirment l'hypothèse de travail selon laquelle la COVID-19 a engendré des effets fragilisant sur l'ensemble des acteurs de la filière coco, révélant et accentuant des vulnérabilités préexistantes.

Cette recherche présente certaines limites méthodologiques, liées notamment à la taille restreinte de l'échantillon d'enquêtés, à l'écart partiel aux données de production et financières, ainsi qu'à la délimitation géographique qui gagnerait à être élargie à d'autres sites de culture du cocotier. Ces limites ouvrent la voie à une étape exploratoire pour des perspectives et des travaux futurs.

À cet effet, il s'agira de réaliser une cartographie foncière des impacts du lotissement, qui apparaît essentielle, afin d'éclairer les dynamiques de durabilité et de gouvernance territoriale. Cette action permettrait de mieux saisir les transmutations succitées par l'urbanisation et d'anticiper les vulnérabilités qui en découlent.

Pour finir, il importe de souligner la nécessité d'une attention particulière portée à cette activité économique déjà affaiblie, et menacée par l'avancée rapide de l'urbanisation.

Références bibliographiques

ADEGBINNI Adéothy, 2023, *Lotissements*, urbanisation et activités agricoles dans les communes périurbaines d'Adjarra et d'Avrankou. 2023. Collection Recherche. Paris, Comité technique « Foncier & développement » (AFD-MEAE). Cette étude a été réalisée en 2022 et publiée en 2023.

AGRI LOGIC, 2019, *Centre pour la promotion des importations en provenance des pays en développement, Ministry of Foreign Affairs*, « Analyse de la chaîne de valeur des fruits transformés au Burkina Faso, au Mali et en Côte d'Ivoire ». Non édité.

AGENCE IVOIRIENNE DE PRESSE (AIP), 2020, *« Les effets de la COVID-19 sur les activités des organisations agricoles relevés à Aboisso »*, Interview

Celebes Exportation Sakthi, Nature pacifique, Cocomate, 2020, « Recherche sur le marché de l'huile de coco naturelle (impacts de COVID-19) 2020-2026 »

https://www.linstant-interview.com/306112/recherche-sur-le-marche-de-lhuile-de-coco-naturelle-impact-de-covid-19-2020-2026-celebes-sakthi-exports-nature-pacific-cocomate/

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CÔTE D'IVOIRE et l'ORGANISATION des NATIONS UNIS pour l'ALIMENTATION et l'AGRICULTURE, 2020, Analyse des impacts de la COVID-19 sur les organisations professionnelles agricoles en côte d'ivoire, 47 pages

https://cotedivoire.un.org/fr/92703-analyse-des-impacts-de-la-covid-19-sur-les-organisations-professionnelles-agricoles-en-c%C3%B4te (Consulté le 04-09-2026).

CHATELLIER Vincent, CHAUMET Jean-Marc et POUCH Thierry. (2022). La pandémie de Covid-19, l'économie agricole internationale et les filières animales : le cas de la Chine, des Etats-Unis et de l'UE. INRAE Productions Animales, 35(1),1-20. https://doi.org/10.20870/productions-animales.2022.35.1.5376 (Consulté le 12 juin 2024).

Dossier : COVID-19 : Les conséquences pour le monde agricole « Agriculteurs-Exploitants agricoles à quelle aide avez-vous droit ? » https://www.agri-mutuel.com/dossier/coronavirus-les-consequences-pour-le-monde-agricole/agriculteurs-exploitations-agricoles-a-quelles-aides-avez-vous-droit/ (Consulté le 12 juin 2020).

FAO ONU pour l'alimentation et l'agriculture les répercussions de la COVID-19 sur l'accès des petits producteurs aux marchés

FAO Regional Office for Africa, 2020, "COVID-19 : impact sur l'alimentation et l'agriculture"

http://www.fao.org/africa/news/detail-news/en/c/1267974/ Consulté le 8 mai 2020.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, 2020, *Impacts de la COVID-19 sur la filière horticole en Côte d'Ivoire. Résultats d'enquête, juillet 2020*, Abidjan, Gouvernement de Côte d'Ivoire.

KOUAME Aboulaye Kouakou, 2021, Pandémie de la COVID-19 et déboires alimentaires des producteurs d'anacarde dans le nord-est de la Côte d'Ivoire. Agronomie

Agronomie Africaine (Vol. 33, No. 2, 2021, numéro spécial)

KOUAME Georges, 2025, *Lotissements des terres agricoles*, pratique de l'agriculture vivrière en situation de contrainte foncière. Cas de la commune de Songon dans le District d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Revue EVALU'A Experts et Evaluateurs d'Afrique 2025 n° 3.

LASSAD BEN AHMED, 2020, « Burkina Faso / Covid-19 : l'état d'urgence sanitaire décrété et mise en quarantaine des villes touchées https://www.aa.com.tr/fr/afrique/burkina-faso-covid-19-l-%C3%A9tat-d-urgence-sanitaire-d%C3%A9cr%C3%A9t%C3%A9/1780923 (Consulté le 12 juin 2020).

MINISTERE DE LA SANTE BURKINA, 2020, Lutte contre le COVID-19 https://www.sante.gov.bf/detail?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=188&cHash=8b2a091e0d8aae9cc8315d31663dc90a (Consulté le 12juin 2020).

NADOUN Coulibaly, 2020, Coronavirus : comment le Burkina Faso a évité le pire https://www.jeuneafrique.com/mag/989064/politique/comment-le-burkina-faso-a-evite-le-pire-face-au-coronavirus/(Consulté le 12 juin 2020).

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT), 2020, *Note sectorielle 17 Avril 2020*, Le COVID et ses répercussions sur l'agriculture et la sécurité alimentaire

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE : Division de l'agriculture des produits de base : Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le secteur du coton et les chaînes de valeur connexes : la situation dans les pays du C-4 et les autres PMA producteurs de coton. Sous-comité du coton TN/AG/SCC/W/40-WT/CFMC/W/97. Etude du secrétariat covidinpactstudyc4ldcotton_f.pdf

REARDON Thomas, BELLEMARE Marc et ZILBERMAN David, 2020, « Comment la COVID-19 pourrait perturber les chaînes de valeur alimentaire dans les pays en

développement » in International Food Policy Research Institute blog https://www.ifpri.org/node/23017

www.wfo-oma.org/covid-19-agri-information-hub (Consulté le 12 juin 2026)

RAOULT Didier, 2020, *Épidémies. Vrais dangers et fausses alertes. De la grippe aviaire au Covid-19*, Neuilly-sur-Seine, Michel Lafon

SELMAN Yusuph Kiten, 2020, « Mondialisation et COVID-19 : Quel est l'impact sur l'économie africaine ? Mis en ligne le 15/04/2020.

https://www.un.org/africarenewal/fr/derni%C3%A8re-heure/mondialisation-et-covid-19-quel-est-limpact-sur-l%C3%A9conomie-africaine. (Consulté le 20 mai 2020)

SOGBOU-ATIORY Badjo Julienne, 2017, *Potentialités et contraintes de développement dans le département de Jacqueville, thèse de doctorat en géographie non publiée, Université Félix Houphouët-Boigny*, Abidjan, 293 p.

Breuer, Andreas, Michael Doevenspeck, Koffi Donko, and Souleymane Ouédraogo 2021, COVID19 and (Im)mobilities in West Africa. University of Bayreuth African Studies Working, 95 pages

Nachega, Jean Bosco, Placide MbalaKingebeni, Jean Otshudiema, 2021,"Unintended consequences of implementing nonpharmaceutical interventions for the COVID19 response in Africa : experiences from the Democratic Republic of Congo, Nigeria, Senegal, and Uganda." Globalization and Health, 12 pages

Agyeman, Samuel. "COVID19, 2025, *impact on shared mobility services and the way forward : Perspectives from eight African countries." African Transport Studies*, 28 pages

World Health Organization, 2020, *COVID19 Strategic Preparedness and Response Plan for the African Region. Brazzaville : WHO Regional Office for Africa*, 142 pages